

5ème BROCC'PHOTO GOMETZ LA VILLE

ORGANISÉE PAR CULTURE FÊTES ET SPORTS

MATÉRIELS PHOTO & CINÉMA ANCIEN

12 OCTOBRE 2014

Foyer Rural Place du Foyer rural 91400 GOMETZ LA VILLE
Le foyer rural se situe derrière l'église au centre du village
Gometz la Ville se situe entre Orsay et Limours

Professionnels et particuliers

OUVERTURE AU PUBLIC DE 9 HEURES À 16 HEURES 30

Pour les participants le Foyer sera ouvert à partir de 7 heures 30

Prix visiteur : Gratuit

Prix participants : 10 euros la table de 1,20 x 0,79

Une participation de 4€ par personne est demandée pour le déjeuner

Contact : SIAME Jean-Louis

06 81 73 62 42 ou photoretro.gometz@yahoo.fr

Pour tout renseignement complémentaire contactez Siame Jean-Louis.



M Mme Mlle (cocher la case correspondante)

Nom ou raison sociale

Prénom

Adresse Code postal

Commune

Téléphone

Adresse courriel@.....

			Total
Nombre de table	...	Une table = 10€
Nombre de repas	...	1 repas = 4€
	...	TOTAL

Pour nous permettre de répondre à la législation en vigueur nous vous demandons de nous communiquer les renseignements suivants :

Vous êtes particuliers

Type de pièce d'identité : Carte d'identité – Permis de conduire – Passeport

(Cocher la case de la pièce fournie)

N° de la pièce

Délivré le

Par(Exemple sous-préfecture de Palaiseau Essonne)

Déclare sur l'honneur : de ne pas être commerçant (e), de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce), de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Signature :

Vous êtes professionnel

N° inscription au RC ou Chambre des métiers (cocher la case correspondante)

.....

De (ville d'inscription et département)

Déclare sur l'honneur : Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce, - Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Signature :

**Ce bulletin d'inscription est à renvoyé à : Jean-louis Siame 10 rue de Janvry 91400 GOMETZ LA VILLE
Accompagné de votre règlement : tables + repas (chèque à l'ordre de CFS Gometz la ville)**

